



Saint Louis, le 18 septembre 2013

Compte rendu de la commission régionale de la masse du 12/09/2013

Cette commission régionale de la masse est la première de l'année et la première depuis le resserrement du réseau. Toutes les cités de la DI de Metz sont regroupées en cette CRM. Vous trouverez en pièce jointe la liste des cités ainsi que leur taux d'occupation.

1/ Approbation des PV

La CGT demande que le vote soit fait séparément, car nous ne pouvons nous prononcer sur un PV de CRM à laquelle nous n'avons pas assisté. Les deux PV sont approuvés à l'unanimité.

2/ Programmation immobilière

a/ Mulhouse

Madame Clabault de la Domial (chargée du suivi des bâtiments) qui s'occupe des bâtiments de Mulhouse est malade et donc non présente.

Monsieur Schoen nous indique que lors de la transmission le classement est binaire, la sécurité d'un côté et le confort de l'autre.

Les propositions de travaux pour les cités de la DR de Mulhouse seront les suivantes :

- Isolation thermique de Saint Louis Cilof
- Descentes eaux pluviales et reprise des trottoirs et descentes de caves Saint Louis Cilof.
- Réfection enrobé : Chalampé
- Réfection descente de garage : Bantzenheim
- réfection enrobé allées : Leymen
- Salle de bain : Leymen
- Menuiseries des communs : Bantzenheim

Une demande d'abris à vélo avait été soumise. La CFDT a indiqué que beaucoup de garages étant libres peut être que l'un d'entre eux pourrait servir pour les vélos ; Monsieur Agostini et Madame Adam vont étudier cela.

Mme Clabault étant absente nous n'avons pu obtenir plus d'informations sur les propositions de travaux.

b/ METZ

Les propositions de travaux pour les cités de la DR de Metz sont les suivantes :

- La Domiale propose un ravalement de façade pour la cité de Saint Avold car l'année précédente le service central a refusé l'isolation thermique.

Nous CGT et CFDT indiquons que l'isolation thermique serait plus bénéfique et qu'il faut peut-être scinder les dépenses immeuble par immeuble sur plusieurs années afin que le projet soit accepté par le service central.

Mme Znaïen, représentante de la Domial nous informe qu'il faut alors joindre les travaux de mise en place de la VMC à ceux de l'isolation thermique.

Nous décidons de faire cette proposition

- Reprise des murs de salle de bain : Woippy, Saint Avold et Chalons en Champagne
- Remplacement de la porte d'entrée : Saint Avold
- Réfection du mur d'enceinte à l'avant de la cité
- Aménagement extérieur, remplacement du grillage, des portillons et des bancs : Saint Avold
- Dallage des caves et amélioration de la ventilation extérieure : Chalons en Champagne

Suite au décret transmis à la dernière CRM (Mulhouse) par la CGT, concernant la mise en place de répartiteur pour le calcul du chauffage (décret n°2012-545 du 23 avril 2012), une demande de chiffrage a été faite à la Domial pour l'ensemble des cités de l'inter région.

La date butoir de l'application de ce décret est 2017.

Nous avons insisté (CGT et CFDT) sur le fait que des robinets thermostatiques doivent être installés et que nous en faisons la demande depuis plusieurs années. Monsieur Schoen nous informe que la demande sera faite .

3/ Points sur les élections

Monsieur Schoen remercie Monsieur Agostini pour son travail

Monsieur Agostini remercie les syndicats pour leur aide

Monsieur Schoen remercie les syndicats pour notre engagement et reconnaît la difficulté de la tâche.

4/ Occupation des cités

Monsieur Aquino nous indique que 75 % de l'occupation des logements est douanière Il fait le point sur le bâtiment de Saint Louis ISL qui a été remis au domaine mais non vendu ce qui entraîne des frais d'entretien.

Monsieur Schoen fait un point sur la cité de Werenthouse, occupée par 5 tiers.

Depuis que la mairie a effectué des travaux le bâtiment connaît des dégâts des eaux. Ce bâtiment a été remis au domaine mais n'est toujours pas vendu. Vu l'état du bâtiment Monsieur Schoen souhaiterait ne pas renouveler les baux des locataires, et souhaite

apporter une aide aux locataires dans leur recherche d'un nouveau logement. Pour cela Monsieur Schoen va faire une :

- Information au préfet de Colmar
- Information à la mairie de Werenthouse
- Etude des conventions d'occupation afin de laisser un délai suffisant aux locataires pour trouver un nouveau logement.

Monsieur Schoen nous informe qu'une enveloppe de 520000 euros a été débloquée pour les travaux du bâtiment de la brigade de Lysbuchel.

J'informe les représentants de la masse que Monsieur Lombard, nouveau locataire de Bantzenheim se propose pour être responsable de cité. Aucune objection.

La CFDT rappelle que lors d'une CRM la masse s'était engagée à remettre les appartements vides en état si besoin (peinture et sol) et que cela avait été acté au PV de la CRM des cités de Metz.

4/ Comptes

Nous demandons que les comptes qui nous sont présentés soient plus explicites car nous ne connaissons pas les codes comptables et de ce fait le document n'est pas exploitable pour nous.

Nous demandons quand sera effectué le rappel des charges. Madame Adam nous informe que Madame Tranchant vient lui expliquer le mode de calcul la semaine 45. Nous informons l'EPA que nous souhaiterions que les rappels soient effectués en juin au plus tard.

5/Expulsion

Un locataire de Chalon en Champagne a informé l'EPA qu'il quitterait son appartement au 31/12/12. Cette personne a été mutée, ne réside plus à la cité mais n'a jamais vidé son appartement et fait d'état des lieux. La procédure juridique est en cours.

6/Divers

- CFDT, CGT demandent si le problème des joints des fenêtres des appartements des entrées 8 et 9 de la cité de Saint Louis cilof est en cours de résolution. Les représentants de la masse ne sont pas au courant. Nous demandons que le problème soit pris en charge en urgence.
- A ma demande, Monsieur Agostini nous informe que le suivi des travaux sur les cites est réalisé par la Domial et qui si un problème se pose il faut les en informer.
- Nous demandons des informations sur la réparation des portes d'entrée de Saint Louis Cilof et des interphones. Monsieur Agostini et Madame Adam ne sont pas au courant. Ils nous informent qu'ils viennent faire une visite des cités le 01/10/13 et 02/10/2013. Le problème va être pris en charge

- Nous demandons des informations sur le dossier RAVI, qu'en est il du nettoyage de son appartement ? Et des suites. Le nettoyage n'a toujours pas été fait car il faut commencer par faire un état des lieux. Nous indiquons qu'il faut le faire vite afin d'éviter que cette insalubrité attire des cafards et autres insectes.
- Nous demandons la liste des noms des responsables de cité.

Vous trouverez en pièce jointe la liste des cités et les travaux en cours.

Votre représentante CGT,
Lala Bouali Salima